



Les clés du savoir

Avec les 6 000 clés USB distribuées en février dernier, l'Éducation nationale offre pour la première fois aux nouveaux professeurs un accès gratuit à un ensemble exceptionnel de ressources numériques d'intérêt pédagogique majeur. Par cette initiative, le ministère de l'Éducation nationale souhaite faire découvrir la richesse et la variété des ressources numériques pédagogiques existantes, et permettre aux nouveaux enseignants d'intégrer, dès le départ, les technologies de l'information et de la communication dans leurs pratiques professionnelles. Pour l'instant, trois disciplines sont concernées (histoire-géographie, sciences physiques et chimiques fondamentales et appliquées, sciences de la vie et de la Terre) ainsi que l'enseignement primaire à titre expérimental, dans six départements (Aisne, Alpes-Maritimes, Loire-Atlantique, Moselle, Oise et Somme).

Des contenus de qualité

Les documents disponibles sur la clé sont d'une grande variété : sites Internet, logiciels, banques de données, photos, vidéos et échanges de pratiques. Pour chaque discipline, les contenus ont été sélectionnés selon des critères de qualité très exigeants et validés par l'Inspection générale. Ils proviennent d'organismes publics (à vocation documentaire, culturelle ou muséologique), de sites académiques, ou sont des produits ayant obtenu la marque RIP (reconnu d'intérêt pédagogique). La collaboration menée avec les éditeurs publics et privés, largement impliqués dans l'élaboration des clés, a également permis de mettre à disposition gratuitement pendant un an des ressources accessibles normalement sur abonnement.

Une boîte à outils numérique complète

Dans chaque discipline, les « ressources pour enseigner » ont été réparties en trois grandes rubriques : thèmes abordés, banques de données et ressources documentaires. Des ressources documentaires transversales sont communes à toutes les clés : dictionnaires, encyclopédies, presse, sites de référence. La clé contient aussi un espace de travail personnel, dans lequel l'enseignant peut enregistrer ses propres documents. Du point de vue pratique, la clé est prévue pour fonctionner sur un ordinateur PC, mais il est possible de l'utiliser sur Macintosh en téléchargeant un logiciel spécifique, disponible sur le site www.educnet.education.fr. Lors de la première utilisation, l'ordinateur doit être connecté à Internet et il convient d'entrer, seulement à la première connexion, l'identifiant fourni avec la clé.

Une initiative appelée à se généraliser

Une première évaluation quantitative et qualitative sera réalisée d'ici à la fin de l'année scolaire 2006-2007. Si le bilan est positif, l'opération pourrait être étendue à d'autres disciplines du second degré et à l'ensemble de l'enseignement primaire. ■

⊕ POUR APPROFONDIR

• www2.educnet.education.fr/sections/priorites/cle-usb/votre-cle : outil d'accompagnement de la clé USB, ce site propose un mode d'emploi avec les informations techniques nécessaires à la mise en service de la clé ainsi qu'une liste des principales questions qui peuvent se poser lors de la première utilisation. Il présente également toutes les ressources accessibles par discipline et leur organisation.

LA CLÉ USB EN CHIFFRES

- 6 000 clés distribuées
- 1800 pour l'histoire-géographie
- 1500 pour les sciences physiques et chimiques fondamentales et appliquées
- 1200 pour les sciences de la vie et de la Terre
- 1500 pour l'enseignement primaire
- 2 GO de mémoire par clé USB
- 1200 titres disponibles dans la vidéothèque
- 120 accès à des logiciels ou à des sites de contenus
- 75 abonnements à des ressources en ligne ■

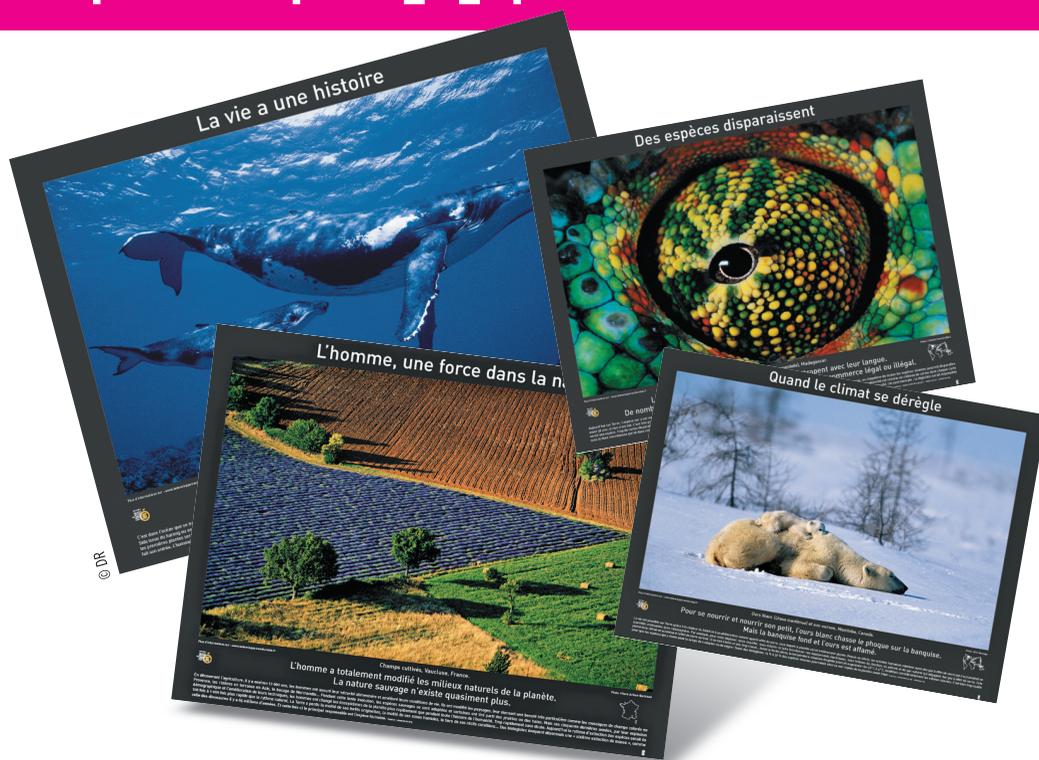


UNE CLÉ STRICTEMENT INDIVIDUELLE

La clé est distribuée une seule fois à titre personnel. L'accès aux ressources en ligne est illimité pendant la période d'abonnement, mais le nombre de téléchargements peut être, quant à lui, restreint, selon les conditions consenties par l'éditeur. L'usage des ressources disponibles via la clé est individuel et professionnel, destiné à la préparation des cours, l'intégration dans des séquences pédagogiques, etc. Il est possible d'imprimer les documents et de les utiliser en classe avec les élèves. ■



Exposition pédagogique



« La biodiversité : tout est vivant, tout est lié »

C'est au Muséum national d'histoire naturelle de Paris qu'a eu lieu le 6 mars dernier la présentation de l'exposition pédagogique « La biodiversité : tout est vivant, tout est lié ». « Merci de ce cadeau pour notre jeunesse », a déclaré le ministre de l'Éducation nationale en s'adressant aux partenaires de l'opération. La ministre de l'Écologie et du Développement durable a insisté sur l'importance de cette action pédagogique : « Parler de biodiversité, c'est parler de l'homme et de son devenir. » Le photographe Yann Arthus-Bertrand, dont l'association GoodPlanet a initié ce projet, s'est réjoui du succès de « cette idée folle d'envoyer des posters dans toutes les écoles de France ».

Sensibiliser au développement durable

En 2006 déjà, une première exposition « Le développement durable, pourquoi ? » avait été mise à la disposition des écoles, collèges et lycées. En 2007, c'est la thématique de la biodiversité qui a retenu l'attention et il est prévu pour les deux prochaines années d'illustrer la question de l'énergie puis celle de l'eau... Dès 2004, une circulaire a rendu prioritaire la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD). Depuis, un plan triennal a été lancé pour la période 2007-2010, selon trois axes : inclure l'éducation au

développement durable dans toutes les disciplines, former les professeurs et encourager les établissements en démarche de développement durable (E3D).

Quoi, quand, comment ?

L'exposition pédagogique se compose de 21 affiches illustrant la diversité des espèces. Les photos, toutes splendides, sont accompagnées d'un commentaire éclairant une thématique. 65 000 kits sont sur le point d'être édités : tout établissement intéressé pourra se les procurer dans les centres régionaux et départementaux du SCÉRÉN-CNDP dès le mois de mai. Enfin, les professeurs sont invités à télécharger des fiches pédagogiques pour exploiter les images en classe. ■

TROIS QUESTIONS À YANN ARTHUS-BERTRAND

Après le développement durable, pourquoi avoir choisi, avec l'Éducation nationale, la biodiversité ?

On parle du réchauffement planétaire, beaucoup moins de la biodiversité. Pourtant c'est une thématique aussi importante, voire davantage.

Au début de ma carrière, j'ai suivi une famille de lions au Kenya pendant trois ans : la biodiversité, je l'ai comprise à cette époque-là. Et c'est un sentiment que j'ai envie de faire partager. En 1998, un film de la NASA nous apprenait que nous étions 5 milliards d'humains sur Terre. Nous sommes aujourd'hui 6 milliards ! La question, c'est de savoir quelle place il reste aux autres espèces.

Cette année, d'autres photographes partagent votre engagement ?

En effet, 15 autres photographes ont accepté de céder leurs droits à l'image. Avoir ses propres photos dans les écoles, que peut-on souhaiter de mieux au monde ? Et puis, l'écologie, c'est aussi une question de générosité. Pour tous les partenaires de l'opération, les mots « enfants » et « école » ont été magiques.

Vous vous investissez beaucoup avec l'Éducation nationale ?

Avec l'équipe de GoodPlanet et l'ensemble des partenaires ayant financé l'opération, nous sommes au service d'une cause : défendre l'environnement. Tous ceux qui nous aident contribuent à la servir. Je suis heureux quand je vois un professeur qui se sert d'une de mes images pour expliquer quelque chose à ses élèves. Mais qu'elle soit de moi n'a aucune importance. Et ce qui est formidable, c'est que le projet va être repris en Suisse, en Belgique et même en Corée ! ■

⊕ POUR APPROFONDIR

- www.eduscol.education.fr/expositionEEDD : espace dédié à l'EEDD pour télécharger les fiches pédagogiques et les affiches en format A4.
- www.cndp.fr : sélection de ressources sur l'EEDD.
- <http://crdp.ac-amiens.fr/enviro/> : éducation au développement durable du réseau SCÉRÉN-CNDP/CRDP.
- www.ledeveloppementdurable.fr : le site de Yann Arthus-Bertrand et de GoodPlanet.org
- www.ecologie.gouv.fr : le site du ministère de l'Écologie et du Développement durable.

